



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION FEMININE

Commission du 11 juin 2024

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2023/2024, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories à partir de U11F et FAL pour U7F et U9F

RAPPEL

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est ***l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI***, les équipes doivent arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

TEMPS DE JEU PAR CATEGORIE EN CRITERIUM

U11F : 2x25minutes, pause de 5 à 10mn

U13F : 2x30minutes dont pause coaching de 2 mn, pause de 5 à 10mn

Inscriptions critérium, sauf U13F Avenir :

Les clubs désirants inscrire une équipe doivent impérativement indiqués dans leur courriel :

Le référent féminin : nom, prénom, téléphone

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade ou le terrain et la surface.

Inscription au divers challenge U11F et festival foot U13F.



Les inscriptions de U6F à U9F dans FAL :

Vous ne pouvez plus engager vos équipes dans FAL, vous pouvez inscrire vos équipes ou vos joueuses par courriel toute l'année au moins 13 jours avant une date de plateau en indiquant :

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade, les souhaits (organisateur ou non) et heure

Vous pouvez vous inscrire en U7F si vous avez moins de 4 joueuses et en U9F si vous avez moins de 5 joueuses.

INFORMATION AUX CLUBS

La saison 2023-24 des critères féminins à 8 et à 11 sera close au 01 juin 2024.

Aucune rencontre ne pourra se jouer au-delà de cette date.

Rappel : Un délai de 48h minimum doit être respecté entre 2 rencontres

COURRIERS DES CLUBS

HERBAY ES 1

U13F – Avenir

Mail du 29/05/24

Pris note de votre déplacement sur les installations du club de Garges-lès-Gonesse pour la rencontre 27834701 du 25/05/2024 et que votre rencontre ne s'est pas jouée en raison d'un tournoi organisé par le club GARGES FCM.

Vous n'êtes pas en copie du mail de Gages FCM du 15 mai 2024

La commission à demander au club de GARGES dans les PV du 21 et du 28 de trouver une date de report en accord avec ses adversaires avant le 01 juin 2024.

Donc la commission dit match perdu à Garges FCM 0 but et match gagné à Herblay 5 buts.

APPEL FEUILLES DE MATCHS

U11F – Poule A

SARCELLES AAS 1

Rencontre n°27834153– du 01/06/24 contre ST Ouen l'Aumône AS 1

1^{er} appel le 03/06/24

FRANCONVILLE FC 1

Rencontre n°27834155– du 01/06/24 contre Ermont ASM 1

1^{er} appel le 03/06/24

U11F – Poule B

GONESSE RC 1

Rencontre n°27834204– du 25/05/24 contre ST Prix ES 1

1^{er} appel le 28/05/24

2^{ème} appel le 03/06/24

GARGES FCM 1

Rencontre n°27834206– du 25/05/24 contre Sarcelles AAS 2

1^{er} appel le 28/05/24

2^{ème} appel le 03/06/24

SARCELLES AAS 2

Rencontre n°27834208– du 01/06/24 contre Viarmes-Asnières OL 1

1^{er} appel le 03/06/24



U11F - Poule C

ERAGNY FC 1

Rencontre n°27834252– du 25/05/24 contre Ent ESSG/FCSAM 3

1^{er} appel le 28/05/24

2^{ième} appel le 03/06/24

BEZONS USO 1

Rencontre n°27834257– du 01/06/24 contre Ent ESSG/FCSAM 2

1^{er} appel le 03/06/24

MONTMORENCY FC 1

Rencontre n°27834253– du 01/06/24 contre Eragny FC 1

1^{er} appel le 03/06/24

APPEL U9F

SARCELLES AAS

Plateau du 25/05/2024

Appel feuille de Plateau et feuille de présence des clubs suivants :

Sarcelles AAS

Eragny ASFC

Ermont AMS

Gonesse RC

Montmorency FC

1^{er} appel le 27/05/24

2^{ième} appel le 03/06/24

APPEL COPIE PRESENCE U9F

SARCELLES AAS

Plateau du 25/05/2024

1^{er} appel le 03/06/24

ERAGNY ASFC

Plateau du 25/05/2024

1^{er} appel le 03/06/24

ERMONT AMS

Plateau du 25/05/2024

1^{er} appel le 03/06/24

GONESSE RC

Plateau du 25/05/2024

1^{er} appel le 03/06/24

MONTMORENCY FC

Plateau du 25/05/2024

1^{er} appel le 03/06/24

FORFAITS AVISES

HERBLAY ES 1

U11F – poule A

Rencontre n°27834154– du 01/06/24 contre Persan US

1^{er} forfait



FORFAITS NON AVISES

BEZONS USO 1

U11F – poule C

Rencontre n°27834243– du 18/05/24

2^{ème} forfait : 25€

MATCHS NEUTRALISES

ARGENTEUIL FC 1 – GARGES FCM 1

U11F – poule B

Rencontre n°27834209– du 01/06/24

Impossible de reporter un match après la date du 01/06/2024

AMENDES

SARCELLES AAS 1

U11F – poule A

Rencontre n°27834145– du 18/05/24

52€ - Non-réception de feuille de match après 2 relances

PLATEAUX U7F ET U9F

INFORMATION PLATEAU U7F et U9F

La feuille de présence est l'équivalent d'une feuille de match.

Elle doit comporter :

Les noms, prénoms, numéro de licence, catégorie des joueuses et confirmer leur présence.

Les noms, prénoms, numéro de licence et signature du responsable majeur

Les noms, prénoms, numéro de licence des adjoints

Dans tous les cas une feuille de plateau doit être établie

Que le plateau se soit dérouler ou non

Non transmission de la feuille de présence du club visiteur après 2 relances (le club visiteur doit remettre sa feuille de présence au centre d'accueil et conserver un double de celle-ci pour transmission en cas de relance)

Le club recevant doit indiquer la non-transmission de la feuille de présence par le club visiteur sur la feuille de plateau ou signaler par mail à la commission féminine si le constat de l'absence de celle-ci post plateau